



FICHE DIPLÔME

1) a-Titre de la formation :

Master Droit-Economie-Gestion, Mention Economie Appliquée, *Parcours* Management et évaluation dans les organisations de santé (MEOS), Bac +5 – UFR DROIT

b- Code et intitulé RNCP

34428 : Master Economie Appliquée

c- Organisme certificateur

Université de Bourgogne

2) Objectifs de la formation :

Le parcours professionnel MEOS forme des experts et des responsables économiques, spécialistes du management de projet et de l'évaluation dans le secteur sanitaire ou médico-social.

Les diplômés du Master MEOS sont à même de piloter des projets et des organisations, de déterminer les actions et les politiques à mettre en œuvre, de concevoir et de conduire des démarches d'évaluation économique.

La formation donne aux étudiants des connaissances et des méthodologies pluridisciplinaires, requises pour les compétences visées et favorisées notamment par le partenariat entre le parcours MEOS et l'IAE de Dijon.

Compétences :

- Les compétences visées par ce Master sont celles de l'expert économiste et du professionnel de l'évaluation. Elles sont ici spécialisées dans le domaine de la santé et du médico-social, ce qui permet aux diplômés de connaître les méthodes et les enjeux spécifiques de ces secteurs d'activité.
- A l'issue de la formation, les étudiants possèdent les connaissances nécessaires pour comprendre l'environnement des organisations et les politiques de régulation dont elles font actuellement l'objet, pour analyser leurs contraintes et leurs objectifs, pour définir leurs stratégies et leur développement.
- Les étudiants maîtrisent les méthodologies et les outils du pilotage de projet et de l'évaluation économique (*mesures des résultats et des coûts des actions et des programmes, évaluation de la qualité des processus et des organisations, évaluation de formes organisationnelles innovantes*). Ils savent construire et utiliser des systèmes d'information (collecte, traitement et analyse des données).
Ils connaissent les bases du management opérationnel des organisations et du suivi budgétaire.

3) Débouchés et éventuelles possibilités de poursuite de parcours :

Les métiers visés correspondent à des fonctions d'évaluation, de pilotage de projet ou de programme, de conseil et d'audit, de management de dispositif ou de structure :

- **chef de projet** : conception et mise en place de politiques et de stratégies de santé, de réseaux et de partenariats...
- **consultant en évaluation et pilotage des organisations** : évaluation externe, étude de faisabilité de projet, élaboration et suivi d'indicateurs de pilotage, ...
- **chargé de mission** pour des organismes privés ou publics : étude des besoins et de pertinence de projets, mise en place d'actions, ...
- **coordonnateur de réseau, de maison de santé et de projet**
- **chargé d'études d'évaluation** : évaluation médico-économique des produits de santé et des nouvelles technologies, évaluation de pratiques de soins et de dispositifs organisationnels innovants, évaluation des réseaux de soins, évaluation des procédures qualité...
- **responsable de démarche qualité**, définition et suivi d'indicateurs de qualité et de résultats, animation de la démarche qualité
- **cadres et membres de la direction** de structures des secteurs sanitaires et médico-social

Les débouchés se situent

- **dans le secteur privé** : cabinet d'audit et d'évaluation, laboratoires pharmaceutiques, cliniques privées, EHPAD, assurances maladie complémentaires,
- **dans le secteur public et semi-public** : caisses d'assurance maladie, ARS, hôpitaux publics, collectivités territoriales, services des ministères...
- **dans le secteur associatif et non lucratif** : mutuelles, associations du secteur sanitaire et social, associations de professionnels de santé, maisons pour personnes âgées, organismes de recherche et d'études (ORS,..)

4) Durée de la formation et rythme de l'alternance :

Durée de la formation en heures : 420h

Dates ou période de démarrage/fin de la formation : [voir calendrier](#)

Rythme de l'alternance : 1 semaine de cours par mois

5) Programme : voir programme

UE1 : Analyse et régulation du système de santé

UE2: Collecte et traitement des données

UE3 : Analyse et stratégie des organisations

UE 4: Etude professionnelle 1

UE5 : Evaluation des actions et des programmes de santé

UE6 : Evaluation des projets et des organisations

UE7 : Enjeux des secteurs et des entreprises

UE8 : Financement

UE9 : Etude professionnelle 2

6) Méthodes pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, exposés, intervention de professionnels du secteur

7) Modalités d'évaluation et conditions obligatoires pour valider le diplôme :

Pour chaque matière ou Unité d'Enseignement (UE), deux sessions d'examens sont organisées. Les étudiants ajournés à la première session doivent repasser les matières ou les épreuves de l'UE pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10/20 dans les UE non capitalisées.

Les épreuves peuvent être écrites ou orales, et les modalités peuvent être différentes à la première et à la seconde session. Certaines matières ou UE peuvent être évaluées par des travaux de synthèse donnant lieu à des dossiers réalisés soit individuellement soit en groupe, selon les modalités définies en début d'année par l'équipe pédagogique. Des examens « transversaux » peuvent être organisés entre plusieurs matières ; dans ce cas, la note unique est reportée dans chaque matière.

8) Taux d'obtention du diplôme et taux d'insertion : voir en page de présentation du diplôme

9) Coûts pour l'apprenti :

CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

10) Prérequis :

L'accès en M2 est de plein droit pour les étudiants ayant validé la première année du parcours MEOS du Master Economie Appliquée

Pour tous les étudiants qui ne sont pas titulaires du M1 MEOS, l'intégration dans la formation se fait à partir d'une présélection sur dossier, suivie, pour les présélectionnés, d'un entretien devant une commission composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels participant à la formation. Seront pris en compte le parcours de formation, l'expérience acquise, la motivation de l'étudiant et l'adéquation entre son projet professionnel et les objectifs de la formation. Les sélections ont lieu début juillet (1^{ère} session) et début septembre (2^{ème} session).

11) Procédure d'admission :

La procédure d'admission repose à la fois sur un examen des candidatures pour les non titulaires d'un M1 MEOS (candidature via eCandidat) et sur la signature d'un contrat d'apprentissage.

12) Dossier de candidatures :

Dépôt du dossier sur e-candidat pour les non titulaires d'un M1 MEOS

13) Moyens mobilisés pour la recherche du contrat d'apprentissage :

La responsable pédagogique a un réseau, les entreprises souhaitant recruter la contacte, il y a aussi le career center de l'université

14) Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Les locaux sont-ils accessibles aux personnes à mobilité réduite ? OUI

Pour les autres besoins d'adaptation liés à une situation de handicap, vous pouvez vous adresser au référent handicap du CFA SUP Bourgogne afin de proposer un accompagnement adapté pour favoriser le parcours de formation en apprentissage.